



URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

le 31 mai, agissons dans l'unité !

En raison des choix désastreux du gouvernement, la situation salariale dans la Fonction publique atteint un niveau inégalé de dégradation.

Pour la première fois depuis la Libération, les agents de la Fonction publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. La perte de pouvoir d'achat de celui-ci s'élève désormais à 11% depuis 2000. Sans changement de cap, elle continuera de se creuser compte tenu des prévisions d'inflation. La hausse de la cotisation retraite imposée par le gouvernement et le Medef va amplifier cette baisse.

Et pourtant, contre toute logique, le gouvernement s'efforce de faire croire que sa politique salariale garantirait le pouvoir d'achat des agents. Cette affirmation baroque est démentie chaque mois au bas de nos fiches de paie et régulièrement contredite par les chiffres officiels !

Le dernier *Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique* établit qu'en 2008, compte tenu de l'inflation, le salaire net moyen dans la Fonction publique territoriale a baissé de 0,6% par rapport à 2007 (primes et promotions comprises). De même, l'INSEE estime que le salaire moyen dans les administrations publiques a baissé de 0,1% en 2010 et qu'il sera en baisse de 0,9% à la mi-2011.

La vérité, c'est que la politique salariale du gouvernement ampute notre pouvoir d'achat, et qu'elle nie le principe de carrière et la notion même de reconnaissance des qualifications.

Au lieu de répondre aux revendications des salariés, le gouvernement contourne l'obstacle, à l'exemple du secteur privé, en annonçant une prime dont les modalités de versement sont une véritable usine à gaz. Or, ce dont les salariés,





aussi bien du privé que public, ont besoin, ce n'est pas de primes sous conditions, c'est d'une augmentation générale des salaires pérenne et conséquente.

La posture de ce gouvernement est parfaitement cynique quand il demande aux «acteurs sociaux» de négocier et mettre en place cette prime dont pas une organisation syndicale ne veut, et qu'il annonce, dans le même temps, la congélation des salaires des fonctionnaires pour 2011 et 2012 !

Face à cette situation, les organisations syndicales de la Fonction publique, réunies le 5 mai dernier, ont dans leur ensemble réaffirmé fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels. C'est pourquoi les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :

- Les mesures de rattrapage ;
- Une revalorisation des grilles indiciaires ;
- Une véritable politique salariale dans la Fonction publique

Pour ce faire, les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, CFTD, FSU, UNSA, Solidaires, CFTC et CFE-CGC appellent l'ensemble des agents à se mobiliser fortement le :

mardi 31 mai
11 h 30 NANTES - Préfecture
10 h 30 SAINT-NAZAIRE - sous-Préfecture

Concernant les agents de la Fonction publique territoriale, la Fédération CGT des Services publics a déposé un préavis de grève (www.spterritoriaux.cgt.fr - Vie syndicale > Actualités des luttes > Actualités des luttes 2011 > Préavis de grève > Préavis national de grève pour le 31 mai 2011)

Rejoignez la CGT

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite ☐ prendre contact
☐ me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. : Fax :

e-mail :

Entreprise :

Secteur d'activité :

Localité :

A renvoyer à la CGT



Union Départementale CGT 44
Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1

44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 80 - udcgt44@cgt44.com

Union Locale NANTES
Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1
44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 70
union-locale@cgt-nantes.com

Union Locale SUD-LOIRE
16 rue Monnier - 44400 Rezé
Tél. : 02 40 84 34 89 - ulcgtreze@wanadoo.fr

Union Locale BASSE-LOIRE
pl des 12 Femmes en Colère - 44220 Couëron
Tél. : 02 40 86 21 43 - ulcgtbasseloire@gmail.com

Union Locale CARQUEFOU
Impasse de la Hache - 44470 Carquefou
Tél. : 02 40 30 32 45
ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr

Union Locale ST-HERBLAIN
42 rue de la Dutée
44800 Saint-Herblain
Tél. : 02 40 92 15 63
cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr

Union Locale CHATEAUBRIANT

1 rue de la Gare
44110 Chateaubriant
Tél. : 02 40 81 04 82
cgt.chateaubriant.44@sfr.fr

Union Locale ANCENIS
Espace Corail - 30 rue Francis Robert
44150 Ancenis
Tél. : 02 40 96 07 09
ulcgtancenis@orange.fr

Union Locale ST NAZAIRE
Maison des Syndicats - 4 rue Marceau
44600 Saint-Nazaire
Tél. : 02 40 22 23 21
secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr

Union Locale BLAIN
1 rue de la Prée - 44130 Blain
06 75 44 18 96 - ulcgtblain@gmail.com

Union Locale PAIMBOEUF
Centre Assoc. Pergaud
2 place de l'Eglise - 44560 Paimboeuf
Tél. : 02 40 27 60 44
ul-cgt44560@orange.fr

Union Locale CLISSON
Place Jacques Demy
44190 Clisson
Tél. : 02 40 46 32 70
ulcgt.clisson@wanadoo.fr